

Demande d'accès à l'information et correction

en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*



Nota: le paiement des frais de dossier de 5 \$ doit accompagner votre demande.

Demande: <input type="checkbox"/> Accès à des documents d'ordre général <input type="checkbox"/> Accès à des renseignements personnels sur soi <input type="checkbox"/> Rectification de renseignements personnels sur soi	Nom de l'institution à laquelle la demande est présentée:		
S'il s'agit d'une demande d'accès à des renseignements personnels sur soi ou de rectification de ceux-ci: Nom de famille figurant dans les documents: <input type="checkbox"/> même que ci-dessous ou →			
Nom de famille	Prénom	Second prénom	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle
Adresse: (Rue/No d'app./C.P./R.R.)	Cité/Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone (jour):		Numéro de téléphone (soir):	
Description détaillée des documents ou des renseignements personnels demandés ou des renseignements personnels à rectifier. (Si vous présentez une demande d'accès à des renseignements personnels vous concernant ou de rectification de ceux-ci, veuillez indiquer la banque de renseignements personnels ou le document contenant ces renseignements, si vous le savez.)			
Remarque: Si vous présentez une demande de rectification de renseignements personnels, veuillez indiquer la rectification demandée et, s'il y a lieu, annexer les documents à l'appui. Si la rectification n'est pas effectuée, vous en serez avisé et vous pourrez exiger qu'une déclaration de désaccord soit annexée aux renseignements personnels vous concernant.			
Mode préféré d'accès aux documents <input type="checkbox"/> Consulter l'original <input type="checkbox"/> Recevoir une copie	Signature	Date	
À l'usage exclusif de l'institution			
Date de réception	Numéro de la demande	Remarques	

Les renseignements personnels figurant sur cette formule sont recueillis conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et seront utilisés pour donner suite à votre demande. Les questions sur cette collecte devraient être adressées à la responsable de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de l'institution à laquelle est présentée la demande.